

Villes en développement



Sept. 1991
N°13

Economie urbaine

Ce numéro de «Villes en développement» revêt un intérêt particulier pour l'économiste. Il comprend en effet un exposé nourri et dérangeant de la méthode et des conclusions de travaux menés par Jean Marie Cour, dernièrement au sein de la Banque mondiale.

Ces travaux dérangeront en effet les statisticiens, en réévaluant substantiellement les PIB des pays africains et en opérant un changement de méthode de calcul qui prend le contrepied de la démarche utilisée dans les pays développés et part du revenu des ménages pour en déduire la production nationale.

Ils dérangeront les politiques : d'abord parce que la réévaluation des niveaux de production dans ces économies a des conséquences sur les classements dans les catégories internationales dont dépend le volume et la qualité des concours apportés.

Ils dérangeront les économistes, en apportant une vision nouvelle de l'apport du secteur productif urbain à la croissance économique, amenant à se pencher davantage sur l'intérêt et la dynamique des marchés intérieurs.

Ils dérangeront les aménageurs, par la vision intégrée qu'ils impliquent des rapports entre ville et campagne et en montrant combien les dernières ont besoin de la croissance urbaine pour se développer. On relèvera que l'article consacré dans le présent numéro à l'agriculture péri-urbaine confirme encore l'importance des interpénétrations entre ces deux espaces, trop souvent analysés séparément.

Enfin, ils dérangeront les démographes. A l'heure où se tient à Paris une vaste conférence consacrée à la population et aux po-



Maison de commerces - cap Haïtien

litiques de population, il s'avère utile de prendre en compte dans le débat les conclusions des travaux de M. Cour, et, peut-être, de relativiser les propos alarmistes sur la surpopulation du continent noir.

En bref, les réflexions qui sont présentées dans ce numéro, remarquables par l'ampleur des conséquences qu'elles entraînent sur les fondements de la politique économique en Afrique au sud du Sahara, devraient nous

amener à une réévaluation profonde des conseils que nous donnons à nos partenaires et des politiques que les états africains mènent sur le terrain.

Jean Michel Severino,
Chef de service de la coordination
géographique, économique
et financière, Min. CODEV

Sommaire : Economie urbaine : J.M. Severino

Le modèle démo-économique : J.L. Vénard

L'économie non enregistrée : l'exemple du Zaïre : J.M. Cour

Les villes africaines sont riches de leurs migrants : J.M. Cour

Agriculture péri-urbaine - Le versant agricole : J. Durousseau-Dugontier

Le modèle démo-économique

Depuis longtemps, dans ses conseils aux équipes de projet puis dans ses communications à l'ADP ou ses articles, Michel ARNAUD s'était efforcé de nous faire passer le message simple «Urbanisation égale Développement» par lequel il voulait signifier que l'accroissement de la productivité agricole, et donc du revenu des paysans, ne pouvait se produire que sous l'effet d'une croissance du marché des produits vivriers, donc grâce à l'urbanisation. Depuis quelques années J.M. COUR a en quelque sorte «repris le flambeau» et développé cette théorie en concentrant toute son activité sur l'analyse, à travers une modélisation élaborée, de ces relations entre le processus d'urbanisation et la croissance économique en Afrique sub-saharienne.

Partant donc de l'hypothèse que c'est la dynamique du peuplement c'est à dire la croissance et la redistribution spatiale de la population, qui détermine l'évolution économique de ces pays, J.M. Cour a été conduit à créer un cadre d'analyse économique qu'il a dénommé «modèle démo-économique» et qui est assez différent du modèle qui sous-tend l'analyse macro-économique classique. Dans cette approche J.M. Cour cherche à observer dans sa globalité ce qu'il appelle «l'économie réelle», c'est-à-dire l'ensemble des activités et des transactions qui contribuent à la vie des ménages, des institutions et des entreprises, quelle que soit la forme que prennent ces activités et transactions : monétarisées ou non-monétarisées, modernes ou traditionnelles, officielles ou non-officielles, avouables ou inavouables.

Les comptables nationaux se préoccupent depuis longtemps d'introduire dans leurs comptes une mesure de l'économie «non-monétarisée» (désignée souvent comme auto-consommation) mais ils ignorent tout de la part de l'économie monétarisée dont les flux ne sont pas enregistrés et que l'on désigne parfois comme «souterraine», «parallèle» ou «marginale». Or tous ceux qui fréquentent les pays africains savent bien l'importance de ces flux sans lesquels on se demande bien comment vivrait la plupart des habitants de ces pays.

Au lieu de déterminer la production totale par agrégation des productions des différentes branches comme le font les comptables nationaux, J.M. Cour propose d'aborder l'économie réelle en partant de l'analyse de la dépense finale. Celle-ci, qui est pour

l'essentiel le fait des ménages, détermine notamment, la production de biens et services «non échangeables avec le reste du monde», qui constitue la plus grande partie de la production dans un pays en développement, et qui est généralement sous évaluée par les méthodes classiques de comptabilité. Cette demande finale est le fait d'individus ou d'institutions très typés et relativement faciles à dénombrer et elle peut être aisément évaluée et modélisée à partir d'enquêtes «budget-consommation» par sondage, complétées par la mesure de signes extérieurs de train de vie tels que l'habitat ou la consommation de certains biens et services rares.

Dans les pays d'Afrique au Sud du Sahara, qui sont en voie de peuplement et d'urbanisation rapide, la dépense totale par habitant, ou plutôt l'équivalent monétaire de cette dépense, peut varier dans un rapport de 1 à 1000 selon la localisation résidentielle et les catégories sociales, depuis le paysan d'une zone rurale éloignée de tout marché (niveau 1) jusqu'à l'hyper-élite des capitales calquant son train de vie sur celui de ses partenaires étrangers des pays les plus riches (niveau 1000).

La majeure partie des dépenses privées est consacrée à des besoins «essentiels» tels que l'alimentation, le combustible domestique, l'habillement ou le logement, mais les coûts correspondants sont étroitement dépendants du lieu de résidence et du statut social de l'individu. Par contre on observe qu'au sein de chaque catégorie de ménage la dépense par habitant est relativement stable dans le temps et, tout compte fait, peu variable d'un pays africain à un autre. Avec une bonne typologie des ménages et un examen attentif de la dynamique de peuplement, on peut correctement apprécier l'agrégat économique «dépense privée» et suivre son évolution dans le temps. Comme la population des pays d'ASS est très mobile, géographiquement et socialement, les variations de cet agrégat, sur longue durée, dépendent beaucoup plus des changements dans la répartition de la population entre les diverses catégories de ménages que de l'évolution de la structure des dépenses par tête dans chacune de ces catégories.

Le premier instrument d'analyse et de projections du modèle démo-économique est ainsi la **Matrice de Peuplement** dans laquelle la population totale du pays à une date donnée est répartie entre diverses

localisations résidentielles (urbain-rural, grandes-petites villes, etc..) et six catégories socio-professionnelles : (I) la population primaire vivant pour l'essentiel de l'agriculture, (II) la population mixte qui, bien qu'agricole se livre à d'autres activités telles que le commerce ou l'artisanat, (III) la population du «secteur informel» qui tire le principal de ses revenus d'activités artisanales ou commerciales «traditionnelles», (IV) la population du «secteur administratif» composée des employés des administrations nationales et locales, (V) la population du «secteur moderne privé» qui tire l'essentiel de ses revenus de salaires et de bénéfices provenant de l'exploitation d'entreprises «capitalistiques» enregistrées, et (VI) les couches supérieures de la société, peu nombreuses et elles mêmes divisées en «élite» et «super-élite», qui jouent un rôle important dans la conduite des affaires et la structure des dépenses.

La dépense totale des ménages est obtenue par agrégation des dépenses des diverses catégories identifiées dans la matrice de peuplement, et elle est localisée au même titre que la population. Elle s'équilibre, pour chaque catégorie, par des revenus qui proviennent soit de la rémunération des facteurs de production soit de transferts divers dont la majeure partie font partie de l'économie non-enregistrée. Au flux des dépenses et revenus des ménages s'ajoutent les consommations et revenus des autres institutions, dont les administrations. Une part importante des revenus et des dépenses de ce type sont également non-enregistrés, notamment ceux et celles qui proviennent d'une multitude de «prélèvements» et autres «taxes informelles».

L'équilibre général entre demande et offre s'établit dans un **Compte des biens et services** qui, compte tenu des consommations intermédiaires et des échanges extérieurs, mesure la demande à satisfaire par les activités, enregistrées ou non. En contrepartie de leur «vente» au compte des biens et services, ces activités doivent payer leurs consommations et rémunérer les facteurs de production. Outre les facteurs traditionnels (le capital et le travail) J.M. Cour introduit un troisième facteur «le tribut» versé par certaines activités aux détenteurs de divers pouvoirs, par exemple pour l'accès aux inputs ou la délivrance d'autorisations. Tous ces comptes sont présentés sous la forme d'une matrice carrée dite **Matrice de**

comptabilité sociale (MCS) dont les lignes correspondent aux revenus des divers comptes et les colonnes aux dépenses correspondantes. Le Produit Intérieur Brut (PIB) réel est la somme de toutes les rémunérations versées par les activités aux facteurs de production.

Cette MCS de l'économie réelle retrace l'ensemble des transactions entre les agents, les comptes identifiés et l'extérieur. Elle est régionalisable, ce qui permet, par exemple, à la MCS urbaine de mettre en évidence les transactions internes au milieu urbain en les distinguant des échanges entre ce milieu urbain et le milieu rural d'une part, d'autres régions ou le reste du monde d'autre part. On peut considérer la MCS de l'économie réelle comme formée de la superposition de trois niveaux interdépendants : le premier constitue «l'économie non-monétarisée»

dans laquelle la production et l'échange ne font intervenir que des circuits très courts. Le second niveau qui forme «l'économie enregistrée» correspond aux activités et transactions qui sont comptabilisées ou devraient l'être si les statistiques étaient soigneusement tenues. Le troisième niveau, obtenu pour l'essentiel dans l'exercice d'ajustement de la MCS, constitue «l'économie non-enregistrée» qui donne lieu à des transactions monétarisées non officielles. Les opportunités offertes aux agents économiques par chacun de ces niveaux et leurs contraintes et règles du jeu respectives sont très différentes. Selon les circonstances, individus, entreprises privées ou administrations ont la possibilité de passer d'un niveau à l'autre ou de participer en même temps aux activités des trois niveaux.

Au delà des modalités d'élaboration de la

MCS, c'est la juxtaposition et l'interpénétration de ses trois niveaux qui traduit de façon nouvelle et réaliste la complexité des économies des pays en voie de peuplement. Et c'est cette complexité, dont il n'est pas tenu compte dans les modèles classiques, qui confère à ces économies une grande souplesse et une forte capacité d'adaptation aux changements de l'environnement. Elle explique «l'homéostasie» des économies africaines, c'est-à-dire la faculté qu'elles ont de maintenir les variations de leurs principales caractéristiques socio-économiques dans des limites relativement étroites malgré les changements de grande amplitude qui affectent leur climat, leur environnement économique extérieur et leur politique nationale.

J.L.VENARD

L'économie non-enregistrée : l'exemple du ZAIRE

Le «modèle démo-économique» et l'élaboration d'une MCS ont permis d'apprécier, dans le cas du Zaïre, le poids relatif de l'économie non-enregistrée dans «l'économie réelle»: Il apparaît qu'en 1987 le PIB réel du Zaïre se répartissait entre 24 % de valeur ajoutée non-monétarisée, 52 % de valeur ajoutée enregistrable (même cette part tout à fait officielle de l'économie est très mal saisie par les statistiques et la comptabilité nationale) et 24 % de valeur ajoutée non enregistrable. Du fait de l'importance des transferts, l'économie «parallèle» ne représentait pas moins de 41 % des dépenses réelles des ménages.

Le modèle «démo-économique» remet fortement en question l'image d'ensemble de l'économie des pays telle qu'elle est reflétée par la comptabilité nationale officielle. C'est ainsi que, dans le cas du Zaïre et pour l'année 1987 il en ressort un PIB réel trois fois plus élevé que le PIB officiel, une consommation globale des ménages cinq fois plus élevée et une valeur ajoutée des industries manufacturières multipliée par vingt !

Les échanges réels entre le Zaïre et ses partenaires africains seraient plus de dix fois plus élevés que ne l'indiquent les statistiques officielles. Les activités non-enregistrées dont certaines impliquent des échanges à très grande distance (Arabie Saoudite, Taiwan, etc..) sont organisées avec des taux de change «parallèles» parfaitement définis, des tribunaux informels, des systèmes «d'abonnement» pour les contrebandiers habitués de certains itinéraires, etc..

Le salaire régulier représente moins du dixième du revenu des fonctionnaires qui passent leur temps à «chercher l'argent». Les prélèvements divers non enregistrés opérés par les administrations (par exemple la taxe «c'est mon tour») sont plusieurs fois supérieurs aux prélèvements enregistrés. Cependant, rapportés à l'économie réelle, tous ces «tributs» enregistrés ou non, représentent un pourcentage de mobilisation des ressources réelles plus faible que ne l'indiquent les comptes officiels. Car au Zaïre, comme dans tous les autres pays où une telle analyse a pu être conduite, les activités directement liées aux besoins locaux et aux marchés intérieurs ou transfrontaliers ont une importance relative beaucoup plus grande qu'on ne le croit habituellement. Alors que dans les comptes officiels, les activités intérieures et les revenus et dépenses qui en découlent ne représentent que 40 % de l'activité totale du pays, leur part réelle est proche de 85 %.

Face aux chocs conjoncturels et aux changements de politique préconisés par les partenaires extérieurs du pays, l'économie réelle du Zaïre a bien peu de chances de se comporter comme le prédisent les modèles macro-économiques classiques. C'est ainsi que le modèle démo-économique suggère que, en 1987, une réduction de moitié de la part des salaires dans les dépenses courantes de toutes les administrations n'aurait entraîné qu'une baisse de 4,7 % des revenus par habitant de la catégorie des fonctionnaires, tout en suscitant un accroissement de 9,3 % des prélèvements non-enregistrés, provoquant une baisse de 2,7 % du PIB réel. Ceci résulte de la relative inélasticité des dépenses de certaines catégories de ménages qui ont le pouvoir d'ajuster leurs prélèvements au détriment principalement des secteurs moderne et informel urbains.

J.M. COUR

Les villes africaines sont riches de leurs migrants

La redistribution géographique de la population sur le territoire africain se traduit en particulier par une forte urbanisation : entre 1930 et 2030 la population urbaine de l'Afrique au Sud du Sahara (ASS) aura été multipliée par un facteur supérieur à 100. Un tel processus d'urbanisation est-il bien raisonnable ? Peut-on en apprécier le bilan coûts-avantages ?

Tout d'abord il est clair que l'urbanisation est non seulement une des formes mais aussi un des moteurs de la redistribution de la population. L'histoire du peuplement du Far West américain montre que c'est à partir des pôles urbains que s'est organisée la colonisation des terres vierges. Cet argument, intéressant dans une perspective à très long terme, serait insuffisant si on ne pouvait aussi démontrer que cette redistribution de la population est économiquement efficace. Pour quantifier certains éléments du bilan coûts-avantages de ce processus compliqué qu'est l'urbanisation on peut s'appuyer sur le modèle démo-économique qui décrit l'économie réelle et les échanges entre milieu urbain et milieu rural.

On verra par ailleurs comment l'urbanisation est une condition nécessaire au développement d'un marché intérieur des produits agricoles offrant de réelles perspectives de productivité et de revenus aux agriculteurs, et comment la localisation de cette urbanisation polarise le développement de l'agriculture. Mais le modèle démo-économique aide également à comprendre comment le processus continu d'urbanisation contribue à accroître la productivité des migrants et pourquoi l'arrivée continue de ces migrants, qui forment le gros du peloton des pauvres urbains, n'appauvrit pas l'économie urbaine, bien au contraire.

L'individu qui décide librement de quitter son village, situé dans une zone rurale relativement isolée du marché, et qui se retrouve dans le secteur informel urbain, voit très rapidement son besoin de dépense totale (y compris en autoconsommation) doubler, et son besoin de dépense monétarisée quadrupler. Pour faire face à ces besoins accrus il puise tout d'abord dans l'épargne de sa famille et de ses proches. Il peut aussi, pour un temps, compter sur la solidarité et bénéficier d'un hébergement gratuit, de prêts et de transferts à charge de revanche. Mais, à échéance plus ou moins brève, il est obligé, pour survivre, d'accroître ses revenus et donc sa productivité ou de



Marché Ayorou - Niger

source : X. Crepin

retourner au village. Des phénomènes de pression analogues accompagnent la «migration» de la population urbaine sur l'échelle des catégories sociales auxquelles correspondent de nouveaux besoins, perçus comme essentiels, très différents d'une catégorie sociale à l'autre.

Le processus d'urbanisation apparaît ainsi comme le principal moteur de l'accroissement et de la diversification du besoin de dépense privée. La dépense moyenne par habitant est en effet deux à trois fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, et la dépense monétarisée y est trois à quatre fois plus élevée. Or la dépense des nouveaux migrants est un revenu pour d'autres agents dont bénéficient notamment les immigrants antérieurs. Bien que la propension à importer soit plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural, la majeure partie de la dépense privée urbaine correspond à des acquisitions de biens et services produits localement par des activités rurales ou urbaines.

Ainsi, en dépit du rôle non négligeable joué par les transferts, c'est l'évolution du besoin de dépense des ménages qui motive la création d'entreprises, et fait croître la produc-

tion, la productivité et donc les revenus des ménages urbains. La création d'une micro-entreprise du secteur informel est beaucoup plus probable en milieu urbain qu'en milieu rural et la productivité du travail y est plus élevée parce que la ville offre un marché d'une taille suffisante, que les besoins ressentis par les opérateurs urbains sont plus pressants, que le marché urbain est compétitif et que la ville facilite l'accès aux intrants et aux services nécessaires à la production.

Le modèle démo-économique montre, à cet égard, que l'accélération des taux de migration accroît les tensions et augmente les coûts d'insertion, mais alimente le développement urbain, alors qu'une décélération durable de ces taux de migration réduit les tensions mais est très coûteuse pour l'économie urbaine. Comme les bicyclettes les villes sont plus stables quand elles roulent et ne font pas facilement marche arrière. Le tarissement des flux migratoires conduit à la ruine des fragiles activités préexistantes.

J.M. COUR

Washington le 22 Juillet 1991

Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs ; elles ne constituent pas l'expression de la politique de la Banque mondiale ni de la Coopération française

Agriculture péri-urbaine - Le versant agricole

L'opposition de la ville et de la campagne est artificielle et dépassée.

Dans les années 80, certains dévoiements des objectifs du «développement autocentré», «autosuffisance alimentaire», stratégie «paysanne», certaines interprétations de la crise des sociétés urbaines se traduisaient parfois par un «discours» où ville et campagne étaient artificiellement opposées.

La ville aurait été responsable de l'exode rural ; cet exode, présenté à la limite comme exclusion d'un «paradis perdu», n'était pas toujours analysé comme un phénomène inéluctable qui ne supprimait pas, pour autant, une croissance de la population rurale pendant une ou deux décennies et davantage dans l'occurrence de périodes durables de conjoncture difficile.

Il faut bien des villes croissant plus vite que la croissance naturelle pour accueillir cette population ; le développement de l'emploi dans le secteur secondaire et les services est un autre problème, difficile, qui n'est pas opposable à ce phénomène purement démographique.

Une approche intéressante pourrait consister à mettre en œuvre une politique ville/campagne qui orienterait la croissance urbaine sur des villes où le coût social serait minimisé et où la probabilité d'insertion dans l'économie serait la meilleure.

Il s'agit donc de s'inscrire délibérément dans un processus où la ville bénéficie du développement agricole et où l'agriculture progresse sous l'influence de la ville.

Echanges ville/agriculture - corrélation entre revenu agricole et revenu urbain

Un modèle simpliste est basé sur les principes suivants :

- le revenu agricole (monétaire) provient essentiellement de la vente de produits agricoles à la population urbaine (et à l'exportation, qui passe par des services urbains et ne saurait, en tout état de cause, se développer au rythme de la croissance démographique des 20 années à venir).

- le revenu agricole est utilisé - en dehors de l'épargne (report) et de l'investissement

foncier - pour acquérir des biens de consommation, des équipements, des intrants, des services qui sont essentiellement produits ou mis en œuvre par les urbains.

Un tel modèle montrerait l'évidence des conséquences suivantes :

- le revenu monétaire agricole est - toutes choses égales par ailleurs - directement proportionnel au rapport de la population urbaine à la population agricole.

- la part de l'activité urbaine, qui est liée directement ou de façon induite à l'agriculture, est considérable, elle est proportionnelle aux revenus agricoles et donc par la relation précédente aux échanges ville/campagne.

La politique péri-urbaine doit donc être conçue d'abord et davantage comme une stratégie de développement agricole plus que comme une procédure de règlement de conflits sur l'utilisation et l'équipement de l'espace. C'est en effet, dans ces zones d'interface que le cercle «vertueux» du revenu agricole, des échanges et de l'activité urbaine peut s'amorcer le plus facilement. Si l'évolution de ces zones d'interface est (en quelque sorte) «subie» par les agriculteurs et les autorités autour de quelques grandes villes, où les conflits aigus peuvent masquer le caractère bénéfique de l'interférence, il faut peut-être vouloir les organiser et les susciter autour des villes moyennes et petites afin d'orienter l'exode rural et de faire jouer à ces villes un rôle de capitale agricole dans leur terroir.

Des exploitations agricoles organisées pour produire un surplus commercialisable et le vendre

Dans la situation actuelle, une telle évolution est entravée car la plus grande partie de la production est autoconsommée par la population rurale ; l'approvisionnement urbain en produits agricoles de base (céréales en particulier) doit être assuré pour une part importante par les importations.

Une croissance urbaine rapide ne peut qu'accentuer considérablement ces décalages dans l'approvisionnement des villes. Selon les régions, l'objectif d'autosuffisance alimentaire à l'échelle nationale impliquerait un doublement de la productivité moyenne par exploitation en 15 ans, 20 ans, 25 ans... en tout cas dans un délai très court;

le niveau de productivité moyenne à atteindre impose pour certaines exploitations un système de production sans commune mesure avec le niveau actuel.

Le milieu rural est actuellement, dans l'ensemble, peu structuré et peu différencié. L'investissement par exploitation est presque partout très faible, et il existe très peu de pôles d'agriculture commerciale. L'enclavement du milieu rural est la règle générale, du fait de la faible densité du maillage urbain et du réseau d'infrastructures, et de la faiblesse du marché urbain.

La thèse généralement admise, fondée sur cette situation initiale, retenait l'option d'un développement de masse, en rejetant toute idée de développement d'un secteur agricole de type capitaliste travaillant principalement, par conséquent, pour le marché.

On commence à se rendre compte que ce scénario de faible différenciation, impliquant une croissance généralisée d'environ 4% par an (1) n'est pas plausible. Toutes les manipulations d'ordres de grandeur conduisent à rechercher et aider l'émergence d'une couche d'agriculteurs modernes provenant de la strate supérieure des exploitants actuels, et d'investisseurs urbains, dont la croissance de productivité devra, dans tous les scénarios, être forte, sinon exceptionnelle. Il semble qu'une telle «émergence» sera plus facile à encourager dans des zones de forte intensité et densité de services, d'infrastructures et... d'initiative.

La ville, pôle de développement agricole

C'est une réflexion banale une expérience historique et on voit mal pourquoi elle a pu être contestée en Afrique. Il est clair que - à potentialités comparables - c'est dans l'environnement des villes qu'une révolution agricole impliquant des taux de croissance de 5 à 10% pourra être d'abord réalisée et se diffuser le long du maillage des villes et des infrastructures de transport.

Le passage de l'autosubsistance à l'économie agricole de marché implique une refonte profonde de l'économie rurale, qui n'est pas concevable sans une intégration des filières agro-alimentaires et une croissance très forte des activités secondaires et tertiaires, amont et aval du primaire, ce qui signifie une forte dynamique urbaine et une densification du

maillage urbain.

Par ailleurs, l'environnement et les contraintes sociologiques, culturels, fonciers évolueront de façon plus favorable dans les milieux sous l'influence de la ville.

En même temps que croîtra la population urbaine totale du pays, le nombre de villes moyennes et petites va considérablement augmenter dans les prochaines années ; la ville sera beaucoup plus proche : la plupart de ces villes ont vocation à devenir des foyers de modernisation et d'intensification agricoles, car elles fournissent tout à la fois un premier marché, les intrants et les incitations nécessaires, mais aussi un modèle culturel et social différent, de nature à favoriser l'évolution nécessaire des mentalités.

Initiative privée et organisation professionnelle

Une telle orientation est radicalement différente d'une recherche de l'élévation homogène et régulière du niveau de productivité de l'ensemble de la masse paysanne, sans disparités et qui constituerait :

- un objectif **irréaliste**, car il ne tient pas compte de l'évolution du milieu socio-économique et de l'émergence d'agriculteurs dynamiques.

- un projet très **coûteux** car il implique une masse d'investissement public considéra-

ble de rentabilité médiocre et un très faible recours à l'initiative privée.

Une telle option serait en fait celle de la « mise à la masse » du milieu rural, c'est à dire de son maintien dans une situation de domination urbaine et de sous-développement généralisé.

Le développement centré sur les grands équipements et sur les centres urbains de toute taille, ne signifie nullement le recours généralisé à de grands complexes agro-alimentaires à haute intensité de capital. Il ne signifie pas davantage l'abandon des exploitations traditionnelles. Mais il implique la reconnaissance du rôle dévolu à un type nouveau d'exploitation privées, résolument tournées vers le marché, capables d'épargner et d'investir, consommatrices de biens et services et entretenant ainsi d'étroites relations avec les secteurs d'activité urbaine.

Une telle stratégie s'appuie résolument sur l'initiative privée qu'il s'agit de révéler, organiser, appuyer.

Des associations locales d'agriculteurs librement impliqués se constitueront pour comparer leurs projets, confronter leurs résultats, regrouper leurs demandes d'assistance technique : dossier technique et financier pour les banques, plan d'investissement, conseil en gestion, appui technique... Ces associations locales, centrées sur une ville deviendront, par surcroît, les interlocu-

teurs des municipalités pour l'organisation des relations ville/campagnes et les problèmes péri-urbains évoqués au début de cette note.

Des fédérations régionales constitueront un embryon d'organisation professionnelle et pourront évoluer vers la constitution de centres d'appui technique et de gestion. Les nombreux diplômés de l'agriculture qui ne trouveront plus d'emploi dans la fonction publique pourront trouver des débouchés comme « agriculteurs modernes » et/ou comme ingénieurs dans ces organisations professionnelles.

Ce réseau devra - au début - être encouragé au niveau national par des actions de formation et des interventions d'assistance technique et de conseil de gestion. Il est clair que ces besoins devront être satisfaits par des méthodes et des moyens où les préoccupations techniques, financières, de gestion seront intégrées et que cela ne saurait être mis en oeuvre par les procédures classiques et pyramidales de vulgarisation sectorielle.

**J. Durosseau-Dugontier
BDPA - SCETAGRI**

(1) - Rapport annuel 1990. Banque mondiale; « l'agriculteur sera le principal moteur de la croissance, la production vivrière devra croître de 4% par an (au lieu de 2% actuellement) pour que l'Afrique Subsaharienne puisse nourrir sa population ».

La consécration de ce numéro de notre bulletin « Villes en Développement » aux travaux de J.M. Cour fournit l'occasion de satisfaire à la tentation de faire un peu d'histoire. Il y a loin des premières présentations de la vague relation statistique entre degré d'urbanisation et niveau de l'économie, sous la forme PIB/habitant = k . U/R (déjà pourtant supérieure à la recherche aberrante d'une corrélation entre % d'urbains et revenu par tête), à la « matrice de comptabilité sociale » (MCS), telle que J.M. Cour la présente aujourd'hui. Plusieurs étapes ont marqué la progression de quinze années de travail.

Il y a d'abord eu la compréhension du fait que le rapport de Population Urbaine à Population Rurale (U/R) mesure le nombre d'urbains qu'un rural est appelé à « nourrir »; et par conséquent, en première approximation, le marché intérieur agricole et le revenu potentiel des ruraux.

Ultérieurement, le besoin de prendre explicitement en compte le poids dans la consommation de la minorité très aisée des pays concernés, parce qu'elle est loin d'être négligeable au plan quantitatif et moins encore au plan qualitatif, et le souci de mieux rendre compte d'une structure sociale très inégalitaire, ont conduit à introduire des catégories « élite » et « hyper-élite », qui existent sans doute dans toutes les sociétés mais n'ont pas ailleurs le même impact sur la marche de l'économie.

Le résultat pratique, indirect mais fondamental, de cet effort de modélisation de la réalité socio-économique est la critique des données et des modèles utilisés jusqu'ici, au profit de l'approche de la mesure d'ensemble d'une économie à partir des consommations des ménages et des autres agents et institutions économiques.

La matrice de comptabilité sociale de J.M. Cour fait explicitement état de la triple nature - spatiale, sociale, économique - du développement. Et sa manipulation met en évidence que les difficultés à intervenir efficacement sur ces économies à l'aide de modèles élaborés pour gérer des économies plus transparentes et arrivées à des stades d'organisation pour le moins différents, tiennent pour l'essentiel au fait que l'étape actuelle du développement des économies et des sociétés africaines est la « mise en place d'un peuplement » conforme à l'économie d'échanges et à leur insertion dans l'ordre économique international.

Michel ARNAUD

Nouvelles de la Coopération

■ INTERURBA

Constitué formellement en Groupement de Recherche du CNRS, Interurba, a pour objectifs: - d'améliorer la coordination entre recherche, formation et interventions sur la question urbaine et l'aménagement régional dans les pays en développement, - d'assurer une meilleure diffusion des résultats de la recherche et des études urbaines entre les équipes et les réseaux français et européens d'une part, entre ces équipes et réseaux et ceux du Sud d'autre part.

Le Secrétariat scientifique du Groupement est actuellement assuré par Alain Durand-Lasserre (Laboratoire Tiers-Monde Afrique/Paris VII/CNRS), Emile Le Bris (ORSTOM), Gustave Massiah (AITEC).

La plaquette: «Présentation des formations membres du Groupement de Recherche Interurba», juin 1991, a pour objectif de faire connaître à l'ensemble des producteurs et des usagers d'informations et de connaissance sur les villes du Tiers-Monde, les orientations des formations membres, leurs statuts, leurs champs d'action, leurs axes thématiques de recherche, la documentation dont elles disposent, leurs publications, les manifestations scientifiques qu'elles ont organisées, les enseignements et les formations qu'elles assurent.

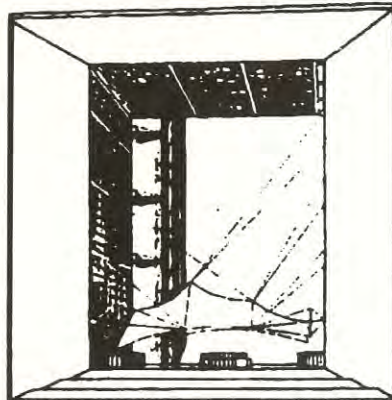
Contact : Interurba c/o AITEC -
14 rue de Nanteuil 75015 Paris - France
Tél : (33-1) 45 31 18 08

■ Programme Jeune Professionnel de la Banque mondiale (YPP) 1992 :

La date limite de dépôt des candidatures est le 21 décembre 1991. Les dossiers peuvent être obtenus - sur demande écrite exclusivement -

Rappelons que le YPP a pour objet le recrutement de cadres du personnel permanent de la Banque parmi de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (DEA ou PHD économie et finances) ayant moins de trente-deux ans et parlant couramment anglais. La sélection sur dossiers et examens oraux, est très stricte (vingt-cinq recrutés pour trois mille candidats environ).

Contact : Service du recrutement du bureau européen de la Banque mondiale, 66 avenue d'Iéna, 75008 Paris - France.



Information - Documentation

Le Centre de documentation et d'information «Villes en Développement»-ISTED met à la disposition de ses utilisateurs plus de 20000 documents : publications, rapports, mais aussi cartes et plans, vidéofilms et dispositifs, dans le secteur de l'aménagement urbain et de l'habitat dans les pays en développement. Si vous souhaitez porter vos études, recherches ou réalisations à la connaissance de son public, il se tient à votre disposition pour en étudier les modalités et vous propose une liste de documents pouvant faire l'objet d'échanges.

Contact : ISTEED "Villes en développement" Arche de la Défense - 92055 Paris la Défense cedex 04 - France Tél. (33.1) 40 81 21 22

■ ADP

L'association des Professionnels «Développement Urbain et Coopération» a un nouveau conseil d'administration :

Xavier Crépin, Président
Joseph Berthet, Secrétaire
Daniel Niro, Trésorier

La réunion du bureau se tient le 1er lundi de chaque mois au centre de documentation et d'information «Villes en développement» Arche de la Défense, 92055 Paris la Défense cedex 04 - France. Ces réunions sont ouvertes à tous les membres de l'ADP.

■ Fichier GESTUAL (Gestion Urbaine et d'Administration Locale)

L'Institut International d'Administration Publique (IIAP), en vue de la mise à jour de son fichier informatique «GESTUAL» concernant les organismes et les experts français travaillant avec les PED en matière de Gestion Urbaine et d'Administration Locale, demande aux intéressés de bien vouloir contacter :

M. Gérard Guillaumin ou
M. Gaston Mananjara
IIAP, 2 avenue de l'Observatoire,
75006 Paris - France
Tél. : (1) 43 26 49 00 poste 430/431
Fax : (1) 46 33 26 38

■ Le ministère de la Coopération et du développement

a fait adopté par un conseil des ministres de mai 1991 un rapport présentant l'évolution du statut de l'assistance technique. Le projet de décret fixant les conditions d'emploi des personnels civils de coopération culturelle, scientifique et technique en service dans les Etats dits du «champ», gérés par le ministère de la Coopération et du développement est en cours de finition. Il devrait comporter les dispositions suivantes :

- les contrats correspondront à une mission supérieure à six mois,
- une lettre de mission précisera le cadre général de l'activité de l'agent et les modalités de l'exercice de cette activité.
- la durée de séjour ne pourra excéder six ans,
- chaque stage avant départ ou en cours de mission ne pourra excéder trois mois,
- un stage de spécialisation pourra être effectué avec engagement d'accomplir une mission d'une durée égale à cinq fois au moins celle du stage,
- des dispositions sont précisées en matière d'instance d'affectation, de résiliation anticipée de contrat, d'indemnisation, de rémunération, de congés, de permission et d'autorisation d'absence,
- des dispositions transitoires sont prévues pour les agents en cours de contrat.

contact : Bureau du personnel administratif et technique (DAG/CAT) MCD, 57 bd des Invalides, 75007 Paris-France, Tél. : (33.1) 47 83 17 54

Colloques

9-12 décembre 1991
Ougadougou - Burkina Faso

SITRASS 2 - Séminaire International sur les Transports en Afrique Sub-Saharienne organisé par l'INRETS, le LET (Université Lyon II), le CEDRE (Université de Ouagadougou) avec le concours de la CODATU sur le thème «Organisation des Transports Urbains - les acteurs, les méthodes».

contact : Secrétariat Scientifique - Danièle Bloy

*Laboratoire d'Economie des Transports - Maison Rhône-Alpes des Sciences de l'Homme
14, av Berthelot, 69363 Lyon cédex 07 - France*

Tél. : (33) 16 72 72 64 03. - Fax : (33) 16 72 72 64 72

11-14 novembre 1991
Yamoussoukro, Côte d'Ivoire

Journées Internationales : Renforcement des municipalités et coopérations. Rencontres entre collectivités locales de pays d'Afrique francophone et lusophone organisée sous le patronage de la FMCU et de l'UCCLA avec le concours du Ministère français de la coopération et du développement, du Ministère portugais des Affaires étrangères. Sur invitation.

contact : Jean Louis Margerie - Cités Unies Développement

22, rue d'Alsace - 92300 Levallois Perret - France

Tél. : (33.1) 47 39 36 86 - Fax : (33.1) 47 39 36 85 - Télex : FMCU 610 472 F

22-24 octobre 1991
CNIT, Paris la Défense

7èmes journées «Informatique et collectivités locales» journées d'étude et d'exposition de produits et services.

contact : Secrétariat des journées - Euro convention ICL

17 rue d'Uzès - 75002 Paris - France, Tél. : (33.1) 40 13 33 89

A lire

Politique urbaine et développement économique : un agenda pour les années 1990. - Washington (D.C.) : Banque mondiale, 1991.- 87 p.

(A World Bank policy paper)

L'ouvrage analyse les liens entre les activités économiques urbaines et les performances macro-économiques et propose un cadre et une stratégie pour relever le défi urbain des pays en développement : améliorer la productivité urbaine, alléger la pauvreté urbaine, développer des réponses efficaces à la crise croissante de l'environnement urbain.

contact : Banque mondiale : 66 av. d'Iéna, 75116 Paris - France - Prix : 49 FF.

Politiques d'aménagement du territoire au Maroc par Nicolas Brejon de Lavergnée.- Paris : L'Harmattan, 1991.- 271 p.

Bilan d'une expérience de professeur-enquêteur, cette analyse de l'économie des services collectifs de la région nord-ouest du Maroc est un ouvrage de fonds humaniste et de forme quantitative, avec de nombreuses estimations de l'incidence des équipements et des politiques. L'auteur ajoute la distance «sociale» à la distance «spatiale». Une manière de donner une dimension qualitative aux questions de santé et de transports.

Contact : L'Harmattan : 7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris - France - Prix : 180 FF.

Les travaux publics français en Afrique Subsaharienne et à Madagascar (1945-1985) sous la direction de J. Bourdillon.- Paris : L'Harmattan, 1991.- 381 p.

(Ouvrage publié avec le concours du Ministère de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace).

Exposer le grand élan d'équipement mené depuis 1946 jusqu'à la période des indépendances, suivre les retombées et les prolongements de cette politique, évoquer les conséquences que cette action a entraînées en France même, telles sont les raisons qui justifient cet ouvrage

Contact : L'Harmattan : 7 rue de l'Ecole Polytechnique, 75005 Paris - France - Prix : 220 FF.

Institut des Sciences et des Techniques de l'Équipement et de l'Environnement pour le Développement

Centre de documentation et d'information "Villes en développement"

Arche de la Défense, 92055 Paris-la-Défense cédex 04 - Tél. (33.1) 40.81.21.22

Nom :

Organisme :

Adresse :

Directeur de publication :

A Pasquet, président de l'ISTED

Rédacteur en chef : ADP, X. Crépin

Comité de rédaction : L. Fernique,

D. Gardin, G. Gros, F. Reynaud

Secrétaire de rédaction

et fabrication : Ch. Rebel

Impression : SIRAP

ISSN 1151-1672

Abonnement : 120 FF/4 n° par an